

Paris, le 17 SEP. 2021

*Qui* Madame la Présidente,

Je vous remercie pour votre courrier appelant mon attention sur la situation dramatique à laquelle les femmes sont actuellement confrontées en Afghanistan. Comme vous le soulignez à juste titre, ces femmes font preuve d'un courage admirable dans leur combat en faveur du respect du droit de toutes les Afghanes et de tous les Afghans de vivre dans la liberté et la dignité, dans un pays meurtri par plusieurs décennies de conflit et en proie à une nouvelle crise tragique.

Comme vous le savez, le 15 août 2021, la France a déployé, à la demande du Président de la République, l'opération Apagan qui visait à évacuer les ressortissants français, les ressortissants de pays partenaires ainsi que des Afghanes et des Afghans menacés à raison de leurs liens avec la France ou de leurs engagements dans la société civile afghane. Nous avons été particulièrement mobilisés pour répondre aux demandes d'évacuation des femmes défenseuses des droits, dans les conditions toutefois extrêmement difficiles que vous savez.

En raison de la décision américaine de mettre un terme rapide au pont aérien militaire et des conditions de sécurité très dégradées à l'aéroport de Kaboul, nous avons dû arrêter l'opération Apagan le 27 août. Pour autant, nos efforts se poursuivent et des consultations intensives sont en cours avec nos partenaires, européens, américains et de la région, pour ouvrir d'autres moyens d'évacuation. La France demeure mobilisée sans relâche pour venir en aide aux Afghanes dont la sécurité est menacée et permettre leur départ sûr et sans entrave d'Afghanistan. C'est un devoir moral.

Malgré la dégradation de la situation, la France demeure pleinement engagée aux côtés de la population afghane, en particulier des femmes et des filles particulièrement exposées aux violences et aux restrictions de toute nature. A ce titre, la France continue d'appeler les Taliban à respecter les obligations internationales de l'Afghanistan, résultant notamment du droit international humanitaire et des droits de l'Homme, et qui leur imposent de protéger les populations. A ce titre et parmi les exigences que nous avons clairement posées envers les Taliban figurent un accès humanitaire sûr et sans entrave, et le respect des droits fondamentaux, en particulier ceux des femmes.

Madame Marie-Pierre RIXAIN  
Présidente de la délégation aux droits des femmes et  
à l'égalité des chances entre les Hommes et les Femmes  
Assemblée Nationale  
126, rue de l'Université  
75007 PARIS

La France continuera de suivre avec la plus grande attention l'évolution de la situation en Afghanistan et d'œuvrer, avec ses partenaires, en faveur du respect des droits de l'Homme et de ceux des femmes en particulier. Je vous remercie de votre coopération en ce sens et vous assure de l'engagement de la France pour répondre au mieux aux besoins d'asile et de protection des femmes défenseuses des droits afghanes.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma haute considération.

*Bien à moi cordialement*



Jean CASTEX